

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 10800**

Intitulé

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Activités sportives Spécialité : Gestion de développement des services sportifs et de loisirs

Domaine : Sciences, technologies, santé

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université Paris 13	Recteur de l'académie de Créteil, Président de l'Université Paris XIII

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

335p Direction des centres de loisirs ou culturels

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Cette formation vise à apporter des compétences managériales à des étudiants de formation initiale ou continue déjà largement impliqués dans le domaine des activités sportives et de loisirs.

Les enseignements visent à former des managers capables de prendre en charge les dimensions économiques, administratives et juridiques des sociétés, associations, clubs ou collectivités, dont l'activité, principale ou secondaire, a un rapport étroit avec le sport ou les loisirs.

Les professionnels formés sont capables de :

Connaissance de l'environnement professionnel, des méthodes et pratiques professionnelles

Situer leurs actions au regard de leurs connaissances des institutions et des principaux dispositifs de financement

Repérer l'ensemble des publics concernés par les actions envisagées

Identifier les enjeux stratégiques d'une démarche associative

Mettre en œuvre un projet sportif et social (conception et formalisation, suivi, évaluation)

Formaliser des préconisations professionnelles transférables

Capacités d'analyse et d'action et capacités d'argumentation et de négociation

Savoir utiliser des techniques de négociation et savoir prendre des initiatives

Savoir communiquer et mobiliser les acteurs autour d'un projet

Développer le sens de la critique constructive

Maîtriser les techniques d'expression et de communication

Capacités d'expression et de communication

Savoir utiliser des techniques d'écoute et de reformulation

Savoir rédiger et soutenir publiquement un projet

Savoir utiliser des techniques de conduite de réunion et de prise de parole en public

Situation professionnelle

Le titulaire du poste sera capable de situer et d'analyser l'environnement dans lequel agit le responsable d'une structure sport et loisirs aux côtés des décideurs et des bénéficiaires de l'action. L'acquisition d'outils et de techniques permettra de favoriser l'émergence de projets sportifs et sociaux, d'assumer des responsabilités de conception, d'organisation et de coordination et de participer à des démarches d'évaluation

Positionnement

Le métier s'exerce principalement dans le secteur non marchand et dans les collectivités locales et accessoirement dans le secteur marchand.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteur privé (associations et fédérations)

Associations sportives, socio-éducatives, structures d'animation sportive, culturelle et de loisirs

Fédérations

Secteur public (emploi conditionné par la réussite à un concours administratif).

ministère de la jeunesse des sports et de la vie associative.

collectivités locales

Accessoirement : secteur de la vente ou de la distribution de produits ou d'équipements sportifs ; domaine de l'événementiel du sport et des loisirs ; secteur marchand des activités sportives et de loisirs (clubs de forme, organisations de séjours thématiques, etc...)

Animateur/Animatrice généraliste de loisirs

Animateur/Animatrice spécialiste d'activités sportives

Professionnel d'activités sportives

Cadre technico-administratif des services publics

Codes des fiches ROME les plus proches :

Réglementation d'activités :

Certaines activités d'animation peuvent être assujetties à la possession d'un diplôme délivré par le Ministère de la Santé de la Jeunesse

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- UE1 - 90 heures
Culture politique, juridique et socio-économique
Sciences politiques ; Sociologie et réalités du monde contemporain ; Eléments de macro-économie ; Notions fondamentales de Droit, Théorie des Organisations ; Hygiène sécurité et environnement
- UE2 - 80 heures
Outils de gestion du manager
Techniques financières et comptables ; Gestion des ressources humaines ; Gestion de projet ; Méthodologie
- UE3 - 80 heures
Communication
Communication et techniques d'expression ; Marketing; Pratique des TIC ; Langue vivante
- UE4 - 100 heures
Cadre juridique et institutionnel de la société sportive
Les institutions sportives ; Organisation de la société sportive. ; Droit des contrats. Droit des associations ; Comptabilité des associations ; Hygiène et sécurité des installations.
- UE5 - 100 heures
Approche pratique et théorique des milieux professionnels
Connaissance des collectivités locales et territoriales ; Psychologie, Evénementiel ; Histoire du sport ; Didactique et pratique d'une activité sportive.
- UE6 - 100 heures
Projet tuteuré
- UE7 - de 12 à 16 semaines (ou en alternance)
Stage en situation (rapport et soutenance)

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Jury composé de professionnels et d'enseignants Personnes ayant participé aux enseignements (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	Jury composé de professionnels et d'enseignants Personnes ayant participé aux enseignements (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Après un parcours de formation continue	X	Jury composé de professionnels et d'enseignants Personnes ayant participé aux enseignements (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X	Jury composé de professionnels et d'enseignants Personnes ayant participé aux enseignements (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par candidature individuelle	X	Jury composé de professionnels et d'enseignants Personnes ayant participé aux enseignements (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par expérience dispositif VAE	X	Jury composé de professionnels et d'enseignants Personnes ayant participé aux enseignements (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

Base légale**Référence du décret général :**

Arrêté du 17/11/1999 relatif à la licence professionnelle publié au JO du 24/11/1999 et au BO n°44 du 9/12/1999

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 3/06/2009 d'habilitation n°20090036

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2002-590 du 24/04/2002 publié au JO du 26/04/2002

Références autres :**Pour plus d'informations****Statistiques :**

<http://www.univ-paris13.fr/eufms>

Autres sources d'information :**Lieu(x) de certification :**

Université Paris XIII, 99 avenue Jean-Baptiste Clément, 93430 VILLETANEUSE

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Paris XIII, UFR STAPS Bobigny et IUT de Saint Denis, 99 avenue Jean-Baptiste Clément, 93430 VILLETANEUSE

CFA Université et Sport Paris 14ème

Historique de la certification :

Anciennement Licence Professionnelle Management des organisations - Option Administration du sport.